Trente-troisième Année. — N° 157 UN NUMERO : 15 CENTIMES. MARDI 5 JUIN 1888

# JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
*Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.*

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
*Directeur : ALFRED REBOUX*
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 4 JUIN 1888

## M. PLICHON

M. Plichon, le député du Nord, le chef incontesté des droites dans notre département, est mort subitement, à Paris, dimanche à huit heures du matin.

C'est l'une des figures les plus remarquables de nos assemblées parlementaires qui disparait, et le Nord perd un des citoyens qui, dans ce siècle, lui rendirent le plus de services.

M. Plichon avait été nommé député, pour la première fois, vers la fin de la Monarchie de Juillet.

Après 1848, il quitta momentanément la vie politique.

En 1857, il posa sa candidature indépendante à Dunkerque contre le candidat officiel et fut élu. Il ne cessa, depuis lors, d'appartenir à la représentation nationale.

Lorsque se posa la question italienne et celle du pouvoir temporel du Pape, M. Plichon fut de ces politiques avisés qui montrèrent, à l'Empire et au pays, dans quel abime allait les entraîner la guerre faite pour l'indépendance de l'Italie. quelles conséquences devaient avoir pour nous la constitution, à nos portes, d'un grand Etat unitaire et la disparition de la puissance territoriale du Pape. Alors, ceux qui parlaient et écrivaient comme M. Plichon, étaient traités de « cléricaux », « d'ennemis de l'Empereur » et « d'antipatriotes », absolument comme on traite, aujourd'hui, ceux qui signalent les fautes et les erreurs du gouvernement de la République. C'est le sort des indépendants et des patriotes clairvoyants de tous les temps d'être ainsi calomniés devant l'opinion publique par les partisans fanatiques du régime existant. Peu d'années plus tard, l'unité allemande, qui eut été impossible à M. de Bismarck sans l'alliance de l'Italie devenue une, s'élevait contre nous.

M. Plichon s'était efforcé d'amener l'Empire dans les voies libérales ; il voulait, avec la décentralisation, ces libertés sans lesquelles il n'est pas de peuple vraiment grand : la liberté d'association et la liberté d'enseignement.

Il y voyait des instruments de relèvement pour la France.

Il entra dans les conseils de Napoléon III, quand le Souverain sembla comprendre que l'heure était venue de donner, au pays les libertés « nécessaires ».

Mais il était trop tard. L'heure allait sonner où les plus effroyables désastres devaient nous faire expier à tous l'aveuglement du plus grand nombre.

M. Plichon devint ministre en mai 1870; mais ce fut une calomnie atroce que celle qui l'a représenté comme ayant voulu la guerre.

Dans la soirée du 14 juillet, la majorité du Conseil et M. Plichon s'étaient prononcés contre la guerre. Quand le représentant du Nord quitta le palais de Saint-Cloud, il était convaincu du maintien de la paix. Quelques heures plus tard, il était rappelé, et on lui apprenait, qu'en son absence, la guerre avait été décidée.

Souvent, M. Plichon nous a dit les angoisses de son cœur de patriote, à cette heure terrible.

Donner sa démission à l'Empereur, c'était la désertion devant l'étranger.

Il fallut se taire et accepter cette responsabilité jusqu'après la paix.

Et c'est pourtant parce que M. Plichon fit, ce jour-là, son devoir de français, qu'il garda le silence, plutôt que de paraitre douter de son pays, alors que tout était consommé, — malgré lui et sans lui, — qu'on l'a poursuivi pendant dix-huit ans des attaques les plus passionnées ! Il n'est pas bien sûr que l'iniquité se taise devant sa tombe !

Toujours réélu député après 1871, M. Plichon se montra, dans le Parlement, le partisan résolu de la résistance au radicalisme, opportuniste ou révolutionnaire.

Comme le plus grand nombre des citoyens du Nord, il n'apportait ni passion ni parti-pris dans ses préférences gouvernementales. Catholique et libéral, il demandait à la République les libertés et les garanties qu'il avait demandées à l'Empire.

Il siégea pendant trente-cinq ans au conseil général; il en fut longtemps le président et il s'y fit l'éloquent défenseur des intérêts moraux et économiques du département.

Après l'établissement du scrutin de liste, M. Plichon devint le président du comité conservateur départemental. Nous n'oublierons jamais avec quelle ardeur et quelle chaude conviction, ce vieux vétéran de nos luttes politiques nous montrait les périls de l'heure présente, avec quelle indignation il flétrissait les fautes et les crimes que nous avons vus s'accomplir au gouvernement, quel avenir plus triste encore il entrevoyait pour son pays, si une réaction salutaire ne vient pas l'arracher aux hommes qui la dirigent.

Aux yeux de M. Plichon, la lutte contre la politique actuelle était un devoir de conscience pour tous les chrétiens, un devoir de patriotisme et d'honneur pour tous les citoyens indépendants.

Il ne se découragea jamais et il nous laisse à tous d'admirables exemples de vertu civique.

Il était de ces vaillants et de ces généreux qui, servant seulement des principes et des idées, n'apportent dans la vie publique ni illusion ni défaillance, parce qu'ils savent bien que les hommes et les gouvernements passent et que la Justice et la Vérité sont éternelles.

ALFRED REBOUX.

## LA MORT DE M. PLICHON

*(De notre correspondant particulier.)*

Paris, 3 juin.

La mort de M. Plichon est un évènement aussi cruel qu'imprévu; en effet, hier, M. Plichon était en parfaite santé; il avait assisté comme d'habitude à la séance de la Chambre.

M. Plichon était rentré à sept heures, pour dîner, il a mangé d'un excellent appétit. Il avait passé la soirée en famille plein d'entrain et ne ressentant aucun malaise.

Ce n'est que dans la nuit, vers 2 heures, qu'il *s'est réveillé, se plaignant de violentes douleurs de* cœur. Le médecin de la famille étant absent, un autre docteur fut appelé et crut que c'était une *simple indisposition* ; cependant, *les douleurs* continuant très vives, ce dernier fut rappelé, ce matin à huit heures.

*A peine le docteur était-il entré dans* la chambre du malade, que celui-ci expirait après un court évanouissement, ayant gardé toute sa connaissance; le médecin a constaté alors qu'il avait succombé à une angine de poitrine.

### LES OBSÈQUES

Rien encore n'est décidé sur les obsèques; on attend l'arrivée du fils ainé de M. Plichon, ingénieur des mines à Bully, mandé par dépêche.

Il arrivera ce soir.

Cependant, le désir de Mme Plichon est qu'aucun service n'ait lieu à Paris. Les obsèques se feront probablement, mercredi ou jeudi, à Bailleul.

### LES SYMPATHIES

Dès que la nouvelle de la mort du sympathique député fut connue, de nombreuses dépêches sont parvenues, rue de Lisbonne. Déjà un grand nombre d'hommes politiques, de toute nuance, sont venus se faire inscrire.

Nous avons été présenter à la famille, les condoléances du *Journal de Roubaix*.

La famille nous a prié de transmettre au *Journal de Roubaix* l'expression de sa gratitude.

### L'ÉMOTION A BAILLEUL

D'autre part on nous écrit de Bailleul :

« La nouvelle de la mort de notre sympathique député, M. Plichon, a causé, dans notre ville, une indescriptible émotion.

» C'est à l'issue de la procession solennelle du Très-Saint Sacrement que la fatale nouvelle a été annoncée à M. le maire et aux membres du Conseil municipal assistant à la cérémonie; elle se propagea avec la rapidité de l'éclair. La consternation est générale.

» Des voix plus autorisées que la nôtre feront l'éloge mérité de cette grande figure politique, elles diront ce que fut cette vie d'honneur et de dévouement à la grande patrie française et aux idées conservatrices ; quant à nous, en présence de ce deuil immense, nous ressentons une douleur poignante.

» Il nous est impossible de payer, aujourd'hui, un juste tribut d'hommages et de reconnaissance à celui qui, depuis plus de quarante ans, a été, dans notre cité, la providence de toutes les misères ; mais nous nous faisons un devoir d'être l'interprète de toute la population bailleuloise pour envoyer, à la famille de notre regretté député, l'expression de nos plus sincères condoléances.

» Les pauvres ne l'oublieront pas, eux, qu'il a tant aimés, qu'il aidait, chaque jour, dans les adversités de la vie.

» Il sera regretté par tous nos concitoyens, sans distinction d'opinions, parce qu'il rendait service à tous indistinctement, et l'on pourra dire de lui, avec la plus entière vérité : il a passé en faisant le bien. »

## LA VIE DE M. PLICHON

Notre Directeur apprécie d'autre part la noble carrière de notre si regretté représentant, le vénérable M. Plichon. Nous donnons ici sa biographie :

M. Charles-Ignace Plichon était né le 28 juin 1814 à Bailleul. Il fit de bonnes études à St-Acheul, puis son goût le porta vers le barreau.

Docteur en droit et avocat à la cour d'appel, il voyait s'ouvrir devant lui une brillante carrière, lorsqu'un accident, une maladie de la gorge, vint l'obliger à quitter une profession qu'il aimait.

Quelques années auparavant, il avait été victime d'un autre accident arrivé à la chasse et qui s'était terminé par l'amputation d'un bras, opération qu'il supporta avec un courage extraordinaire.

Dans ces circonstances, on aurait pu croire que M. Plichon, jouissant de la plus large aisance, aurait renoncé à la vie active ; mais son énergie ne le voulait pas ainsi. Il était de ceux qui estiment que la vie de l'homme doit être consacrée à la défense des nobles et justes causes.

A cette époque, nos soldats fécondaient de leur *sang les sillons de l'Algérie* ; la lutte était encore acharnée. M. Plichon résolut d'étudier ce pays encore mal connu. Il partit et assista, à la suite d'un régiment de cavalerie, à toutes les expéditions meurtrières et difficiles de l'année 1840. Deux ans après, le gouvernement mit à profit les talents du hardi voyageur, en le chargeant d'une mission diplomatique dans les régions de Tunis et de la Tripolitaine. Cette mission n'était pas sans péril, M. Plichon s'en acquitta à son honneur.

A son retour, une distinction flatteuse récompensa le succès obtenu et le jeune diplomate de 28 ans fut décoré de la Légion d'honneur.

L'année suivante, M. Plichon tourne d'un autre côté sa remarquable intelligence. La Compagnie du Nord établissait son réseau de voies ferrées et les principales villes du Nord et du Pas-de-Calais avaient nommé des délégués pour défendre leurs intérêts respectifs. La ville d'Hazebrouck choisit M. Plichon et les délégués confirmèrent ce choix en confiant à leur jeune collègue les importantes fonctions de secrétaire.

Après s'être retrempé deux ans en respirant l'air de France, M. Plichon recommença ses voyages. L'Egypte, l'Arabie, la Palestine, la Syrie, l'Asie-Mineure, la Turquie, la Grèce, l'Italie sont successivement visitées et étudiées. En Egypte, l'intrépide voyageur eut avec le vice-roi des conférences sur le percement de l'isthme de Suez et un Français eut ainsi la gloire de rapporter en France le premier projet de cette immense entreprise qu'un Français devait mener à bonne fin.

C'est en 1846 que commence la carrière politique de M. Plichon ; il n'avait que 32 ans. Le collège électoral de l'arrondissement d'Hazebrouck l'envoya à la Chambre où il siégea dans les rangs de la majorité.

En 1848, M. Plichon rentre dans la vie privée, mais ses concitoyens, qui avaient appris à l'apprécier, lui donnèrent une nouvelle marque de confiance en l'envoyant l'année suivante au Conseil général où il n'a cessé depuis de représenter l'un des cantons de Bailleul.

On sait quels services le regretté défunt a rendu dans notre assemblée départementale. Ses travaux sont nombreux et il n'y a pas de discussion importante dans laquelle on ne trouve son nom mêlé. Lorsque les conseils généraux furent investis du droit de nommer leurs bureaux, il fut élu premier vice président, et, à la mort de M. Danel, il lui succéda à la présidence.

Pendant de longues années, M. Plichon conserva cette situation ; ce n'est qu'en 1880, alors que les électeurs envoyèrent au Conseil général une majorité aussi opportuniste qu'intolérante, qu'il fut dépossédé de la présidence en faveur de M. Testelin.

Eloigné de la vie politique, M. Plichon fut quelques années sans vouloir y rentrer et ce ne fut qu'en 1857 qu'il céda aux vœux de ses concitoyens en consentant à les représenter au Corps législatif.

Il l'emporta de haute lutte sur le candidat officiel, M. de Clebsattel, malgré l'ardente opposition de tous les Saisset Schneider de ce temps-là.

Nous ne pouvons indiquer toutes les discussions importantes où M. Plichon prit une part remarquée, soit qu'il soutint *les droits des catholiques*, soit qu'il prit en mains la défense du travail national. Lors de la guerre d'Italie, d'accord avec M. Thiers, il combattit énergiquement cette *funeste* politique des grandes nationalités dont on connait les conséquences.

Libéral sincère, M. Ig. Plichon, qui avait été réélu en 1863, fut un des signataires de l'amendement des 116 qui demandaient à l'Empire des réformes libérales.

En 1869, il fut réélu sans concurrent et, au mois de décembre de cette même année, il refusa à M. Emile Ollivier d'entrer dans le cabinet libéral qui était alors en formation et où on lui offrait le portefeuille de l'intérieur.

Quelques semaines plus tard, il devint membre de la commission d'enquête de la marine marchande.

Au mois d'avril 1870, il fut obligé de céder aux instances des grandes influences conservatrices et libérales du temps. *M. Thiers, plus que tout autre le pressait d'accepter un portefeuille* dans le Cabinet du 2 janvier où la retraite de MM. Daru, Buffet et de Talhouet avait fait trois vides. Il accepta le ministère des travaux publics et, quoique son passage aux affaires fut de courte durée, il se signala par de sages mesures qui lui valurent l'approbation générale.

La candidature du prince de Hohenzollern vint à se produire et M. Plichon, qui, comme tous les hommes clairvoyants, voyait où M. de Bismarck voulait en venir combattit énergiquement la déclaration de guerre dans les conseils de la Couronne. Il fut un des trois ministres qui, résistant à l'entrainement général, conseillèrent à l'empereur de ne point se lancer dans une entreprise funeste.

Mais la guerre déclarée, il crut, à juste titre, que c'était pour lui un devoir de ne point se retirer. Le ministère des travaux publics empruntait aux circonstances actuelles une importance exceptionnelle. M. Plichon, qui avait dû ouvrir des conférences mixtes avec son collègue de la guerre, ne voulut point désorganiser un service, à un moment où l'unité de direction était surtout nécessaire. On comprend à quel sentiment élevé obéissait le député du Nord et il n'est pas un Français qui ne puisse donner son approbation à cette belle conduite.

Le 8 février 1871, les électeurs du Nord l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale. Il vota constamment avec la droite conservatrice, pour le septennat, pour la loi sur l'enseignement etc.

En 1876, en 1877, il fut réélu sans concurrent, député d'Hazebrouck.

Le 4 octobre 1885, il fut élu le quatrième sur la liste conservatrice par 162.327 suffrages.

A la Chambre, M. Plichon occupait une haute situation; il était le doyen écouté de la minorité conservatrice et, dans les circonstances importantes, c'était lui qui présidait les réunions plénières de la droite.

Sa mort laisse, dans la représentation nationale, un vide qui ne sera pas comblé. Tous ceux qui l'ont connu, amis et adversaires, le regretteront, car tous l'estimaient.

C'est le plus bel éloge que nous puissions faire de lui.

## CHEZ TISZA

En rentrant chez lui, après avoir prononcé un discours pour détourner ses concitoyens de prendre part à l'Exposition de Paris, M. Tisza était à la fois très fatigué et très surexcité.

Il lui est arrivé une aventure singulière dont il n'a fait confidence à personne, mais dont on trouvera certainement le récit dans ses Mémoires après sa mort.

Aujourd'hui encore, c'est-à-dire après plus de huit jours, il ne pourrait dire si cet épisode de sa vie appartient au domaine de l'hallucination ou à celui de la réalité.

Dans tous les cas, voici de quelle façon il l'expose dans un petit cahier de notes qu'il tient toujours enfermé dans son coffre-fort et qu'il n'a jamais laissé lire à personne.

— Ce jour-là, 25 mai 1888, je rentrai chez moi fort agité, repassant dans ma cervelle les incidents de la séance où je venais de tenir tête, une fois de plus à l'opposition et aux ennemis de mon gracieux souverain. J'ordonnai qu'on me laissât reposer et, pénétrant dans mon cabinet où les stores baissés des fenêtres obscurcissaient encore la lueur mourante du jour, je me jetai dans mon fauteuil et je savourai le bonheur d'être seul, dans le silence, débarrassé des rumeurs d'un Parlement et des cris d'une opposition.

Je ne puis pas affirmer que je me suis endormi. Je ne jurerais pas non plus que je suis resté éveillé. Dans tous les cas, voici ce qu'il m'a semblé voir.

En face de moi, dans un fauteuil, il y avait un homme dont je distinguais mal les traits dans l'obscurité et dont la présence inexplicable pourtant ne me surprenait pas.

— Tisza ! Tisza ! me dit-il, pourquoi veux-tu empêcher tes concitoyens d'aller assister au centenaire de la Révolution française ?

— Vous le savez bien ! lui dis-je, comme si j'avais devant moi une créature à laquelle on ne pouvait cacher la vérité.

Vous savez bien que l'empereur, mon maitre, déteste le souvenir de la Révolution qui a causé la vie à Marie-Antoinette et qui a enfanté Bonaparte dont les armées ont ruiné la monarchie autrichienne.

Vous savez bien que la maison impériale ne peut pardonner à la Révolution ni le sort de Marie Antoinette, ni le sort de Marie-Louise.

Vous savez bien que toutes les monarchies sont comme la nôtre et détestent ces souvenirs tragiques.

Vous savez bien enfin que Bismarck a parlé et qu'on ne résiste pas à Bismarck, ici.

— Ton souverain a tort, tes monarchies ont tort, Bismarck a tort, répondit mon singulier interlocuteur.

Si la République française n'avait pas conçu d'elle-même *l'idée de célébrer* le centenaire de la Révolution, les souverains de la terre auraient pu se cotiser pour lui inspirer cette idée.

Rien ne sera plus instructif et plus salutaire pour les peuples qui vivent en monarchie que le spectacle de la France au moment du centenaire.

Et, lorsque l'Exposition s'ouvrira, les souverains devraient prendre eux-mêmes leurs sujets par la main, comme on prend les petits enfants, pour les mener voir la France. Et voici ce que je dirais à mes sujets, si moi qui te parle, ô Tisza, j'étais un de ces souverains :

Regardez, mes amis, combien ce pays est beau. Dieu s'est complu à y réunir toutes les merveilles qu'il a semées trop parcimonieusement dans le reste du monde.

Ragardez-le avec ses grands fleuves, ses bois profonds, ses plaines fertiles, ses montagnes formidables ou gracieuses, avec les deux mers qui le baignent et qui lui ouvrent le reste du monde.

Il renferme tout ce qui peut rendre l'homme heureux. Il a les plus belles races d'animaux, le blé le plus fin, le vin le meilleur, l'huile la plus vierge, les fruits les plus savoureux, les fleurs les plus parfumées. Il a la houille. Il a le fer, c'est une ferme plantureuse, c'est une usine industrieuse. C'est un jardin embaumé. Il ne connait ni les chaleurs torrides ni les froids rigoureux. C'est le seul coin du monde où l'homme puisse vivre dans tout l'épanouissement de l'existence et même dans toutes les splendeurs du luxe sans franchir une frontière pour chercher quelque chose d'utile et d'agréable.

Il est habité par une race qui lui ressemble et qui, comme lui, réunit les qualités des peuples du Nord à *celles des peuples du Midi* ; qui est laborieuse, active, économe, brave, spirituelle, qui a du muscle, du cœur et de l'imagination.

Toutes ces belles qualités lui ont donné la plus radieuse histoire des temps modernes. Elle a toujours pu tout ce qu'elle a voulu.

Elle s'est promenée, victorieuse, à travers l'Europe. Elle a fait les croisades. Elle a conquis l'Angleterre. Elle a conquis l'Italie. Elle a conquis l'Afrique. Elle a délivré l'Amérique.

Elle a fait de si grandes choses que, jadis, les hommes ne pouvaient pas s'imaginer que d'autres hommes avaient accompli eux-mêmes de pareilles actions et qu'ils en laissaient honneur à la divinité en disant la France est l'instrument ; c'est Dieu qui est l'ouvrier.

Regardez d'ailleurs cette Exposition et vous comprendrez les merveilles que produisent cette race et son pays.

Eh bien ! sujets qui soutenez nos trônes, vous devriez penser qu'un peuple assis dans un tel pays et aussi bien doué exerce sur le reste du monde une suprématie incontestée, qu'il n'a qu'à dire : je veux, pour que tous répondent : *Amen.*

Cela fut ainsi dans les temps passés. Cette France que vous voyez là, promenait sur le reste du monde une domination dont nos pères profitèrent à la fois et souffrirent.

Il fut un temps où l'Angleterre disait : La France m'empêche d'avoir la suprématie sur les mers. Il fut un temps où l'Italie disait : France, viens me prendre et arrache-moi à l'anarchie !

Il fut un temps où l'empereur d'Allemagne, qui était aussi roi d'Espagne, disait : Entre l'empire du monde et moi, il y a le roi de France.

Il fut un temps où le roi de Prusse disait : « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas un coup de canon en Europe sans ma permission. »

Il fut un temps enfin où les souverains de la Russie venaient se mettre à l'école de ce même pays.

Alors, la France était incontestablement la première puissance du monde.

Tous, nous n'étions que des roitelets en face de son chef, et quand nous voulions décider quelque chose entre nous, notre première parole était celle-ci : que pensera la France?

Aujourd'hui, nous sommes cinq en Europe avec chacun desquels la France doit compter.

Il y a le souverain de l'Allemagne. Il y a le souverain de l'Autriche. Il y a le souverain de la Russie. Il y a le souverain de l'Angleterre. Il y a le souverain de l'Italie.

Et quand nous nous réunissons pour une entreprise, notre première parole est celle-ci : que désire l'Allemagne ?

Et, non seulement nous n'obéissons plus à la France, mais nous avons pris l'habitude de nous passer d'elle, mais nous avons pris l'habitude de nous unir contre elle.

Nous disons que c'est pour imposer la paix, en réalité c'est pour le réduire à l'impuissance.

A trois, l'Allemand, l'Italien et l'Autrichien, nous sommes prêts à faire la guerre à quiconque s'unirait à elle pour la tirer de son état d'isolement.

Voilà pour l'extérieur.

Regardez-la à l'intérieur. Elle est partagée en tronçons à la fois acharnés et impuissants à se détruire. Elle est grosse de guerres civiles. Son gouvernement est incapable de gouverner. Elle a la plus grosse dette du monde. Elle doit trente milliards. Et, chaque année, elle emprunte six cents millions.

De sorte que rien au monde, pas même le soleil qui l'inonde de fécondités, ne peut l'empêcher de faillite.

Ses habitants sont plus chargés d'impôts que tous les autres habitants du monde, et sa population est frappée de stérilité. Quand il nait chez nous dix enfants, il en nait deux chez elle.

De sorte que, malgré tout ce qu'elle étale sous vos yeux, elle est en réalité dans un état social plus misérable que pas un d'entre vous.

La religion qui, chez les autres peuples, est un lien, est, chez elle, un brandon de discorde. Les classes riches et intelligentes qui, chez les autres peuples, sont des guides, sont, chez elle, rejetées du gouvernement et se consument dans une oisiveté forcée.

Elle dévore les restes de ses splendeurs d'autrefois et se demande, chaque matin, entre les mains de qui elle va tomber.

Quelle est donc la maladie mystérieuse qui a stérilisé dans cette nation les sources même de la vie ?

C'était la Révolution.

C'est elle qui l'a fait déchoir de son rang. C'est elle qui lui a fait perdre sa suprématie. C'est elle qui lui a coûté déjà deux provinces. C'est elle qui l'a dépouillée encore de quelque chose de plus précieux que deux provinces, si c'est possible. C'est elle qui l'a privée de son bon sens, de la faculté de sentir et de voir, qui l'a rendue sourde et aveugle, à ce point qu'elle est venue nous inviter à nous réjouir avec elle de l'anniversaire séculaire du jour où elle a contracté la maladie dont elle meurt.

Voltaire avait oublié ce dernier trait, quand il écrivit *Candide*.

Candide avait été élevé par maitre Pangloss. Maitre Pangloss était un philosophe qui trouvait que tout était au mieux dans ce monde. Candide,

## BOURSE DE PARIS

du lundi 4 juin

*Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS*

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

| Cours précéd. | VALEURS | Cours d'ouv. | Cours de 2 h. | Cours de clôt. |
|---|---|---|---|---|
| | **Fonds d'Etat** | | | |
| 83 05 | 3 0/0 | .. .. | .. .. | 83 07 |
| .. . | 3 0/0 amortissable | .. . | .. .. | 85 95 |
| 105 92 | 4 1/2 1883 | .. .. | ... .. | 106 .. |
| 62 9/16 | 3 0/0 Portugais | .. .l. | .. .. | 62 5/8 |
| 93 12 | Italien 5 0/0 | .. .. | .. . | 98 47 |
| 70 3/8 | Extérieure 4 0/0 | .. .l. | .. .l. | 71 1/8 |
| 79 15/16 | Hongrois 4 0/0 | .. .l. | ... .. | 79 31/32 |
| 405 31 | Egypte 6 0/0 | ... .. | ... .. | 406 56 |
| 14 20 | Turc 4 0/0 | .. .. | .. .. | 14 27 |
| 512 50 | Obligations du Trésor. | ... .. | .. .. | ... .. |
| 98 70 | Russe 1870 5 0/0 | .. .. | .. .. | 99 50 |
| 79 3/16 | Russe 1880 | . .l. | .. .. | 79 7/16 |
| 521 .. | Bons de liquidation 5 0/0 | ... .. | ... .. | 521 .. |
| | **Sociétés de Crédit** | | | |
| 3600 .. | Banque de France | .... .. | .... .. | 3610 .. |
| 467 50 | Banque d'Escompte | .. .. | ... .. | 466 25 |
| 765 .. | B. Paris et d. Pays-Bas | ... .. | ... .. | 775 .. |
| 360 .. | Banque Parisienne | ... .. | ... .. | 365 .. |
| 1457 .. | Crédit Foncier | .... .. | .... .. | 1463 75 |
| 135 62 | Banque Tharsis | ... .. | .. .. | 139 68 |
| 583 .. | Crédit Lyonnais | ... .. | . . .. | 586 25 |
| 455 .. | Société générale | ... .. | . . .. | 455 .. |
| 432 50 | Banq. J.R.P. Pays-Aut. | ... .. | ... .. | 433 75 |
| 520 .. | Banque Ottomane | ... .. | ... .. | 521 25 |
| | **Chem. de f. Franc.** | | | |
| 1562 . | Nord act. | .... .. | .... .. | 1565 .. |
| 1251 .. | Paris-Lyon-Médit. » | .... .. | .... .. | 1253 50 |
| 785 .. | Est » | .... .. | .... .. | 782 50 |
| 893 75 | Ouest » | .... .. | .... .. | 897 50 |
| 1330 . | Orléans » | .... .. | .. .. | 1325 .. |
| 1175 . | Midi » | .... .. | .... .. | 1180 .. |
| | **Sociétés diverses** | | | |
| 2171 .. | Suez | .... .. | .... .. | 2173 75 |
| 1325 .. | Gaz Parisien | .... . | .... . | 1331 25 |
| 757 .. | Voitures | .... .. | .... .. | 790 .. |
| 1165 .. | Omnibus | .... .. | .... .. | 1162 .. |
| 486 25 | Rio-Tinto | ... .. | ... | 491 25 |
| 392 50 | Panama | ... .. | . .. | 398 75 |
| | **Obligat. Foncières** | | | |
| 519 .. | Foncières 500 4 0/0 | ... .. | ... .. | 515 .. |
| 103 .. | » 10e 4 0/0 | ... .. | ... .. | 105 .. |
| ... .. | » 500 f. 3 0/0 | ... .. | ... .. | 500 .. |
| 520 .. | » 4 0/0 1863 | ... .. | ... .. | 517 .. |
| 492 50 | » commun. 3°/. | ... .. | ... .. | 492 . |
| 388 .. | » 1877 3 0/0 | ... .. | ... .. | 389 50 |
| 480 75 | » com. 1879 3°/. | ... .. | ... .. | 482 .. |
| 484 .. | » 1879 3 0/0 | ... .. | ... .. | 483 .. |
| | **Obl. de Ch. de f. Fr.** | | | |
| 410 .. | Nord | ... .. | ... .. | 410 .. |
| 401 .. | Paris-Lyon-Médit. 3 0/0 | ... .. | ... .. | 402 .. |
| 393 . | Est 3 0/0 | ... .. | ... .. | 391 .. |
| ... . | Ouest 3 0/0 | ... .. | ... .. | 403 .. |
| 408 50 | Orléans | ... .. | ... .. | 408 .. |
| 402 . | Midi 2 0/0 | ... .. | ... .. | 404 .. |
| ... .. | Nord-Est | ... .. | ... .. | ... .. |
| 385 .. | Bône-Guelma | .. . | ... . | 384 50 |
| | **Chem. de f. Etrang.** | | | |
| .. .. | Autrichiens | .. .. | ... .. | ... .. |
| . .l. | Alpines-Autrichiennes | .. .. | ... . | ... .. |
| ... .. | Lombards | .. .. | ... .. | ... .. |
| 256 .. | Saragosse | ... .. | ... . | 253 75 |
| | **Obligat. des Villes** | | | |
| 533 . | Paris 1855-1860 | ... .. | ... .. | 531 .. |
| 525 . | — 1865 | ... .. | ... .. | 525 .. |
| 410 . | — 1869 | ... .. | ... .. | 410 .. |
| 399 75 | — 1871 | ... .. | ... .. | 400 .. |
| 515 50 | — 1875 | ... .. | ... .. | 516 .. |
| 516 50 | — 1876 | ... .. | ... .. | 515 75 |
| 387 50 | Marseille | ... .. | ... .. | 387 75 |
| 104 50 | Bordeaux | ... .. | ... .. | 104 .. |
| 98 50 | Lyon | ... .. | ... .. | 98 50 |
| 106 .. | Lille | ... .. | ... .. | 105 .. |
| 46 50 | Roubaix-Tourcoing | ... .. | ... .. | 48 .. |
| | **Obligations div.** | | | |
| ... .. | Départem. de la Seine. | ... .. | ... .. | ... .. |
| . . .. | Gaz de Paris | ... .. | ... .. | ... .. |
| ... .. | Suez | ... .. | ... .. | ... .. |
| .. . .. | Ob. fonc. Russie (4e, 5e) | ... .. | ... .. | ... .. |

## BOURSE DE LILLE

du lundi 4 juin

(par fil téléphonique spécial)

| VALEURS | COMPT. | COURS PRÉCÉD. |
|---|---|---|
| Lille 1860, remboursable à 100 fr | . .. | 105 50 |
| Lille 1863, remboursable à 100 fr | .. .. | 105 50 |
| Lille 1868, remboursable à 500 fr | .. .. | 513 50 |
| Lille 1877, remboursable à 500 fr | 509 .. | 509 .. |
| Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés | ... .. | 403 50 |
| Armentières 1886 | .. .. | 479 .. |
| Armentières 1879 | ... .. | 1012 .. |
| Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans | .. .. | 47 .. |
| Tourcoing 1878 | .. .. | 494 .. |
| Amiens, remboursable à 100 fr | .. .. | 109 50 |
| Département du Nord | 105 50 | 105 50 |
| Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie | ... .. | 570 .. |
| — » act. nouv.) | ... .. | 535 .. |
| C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie) | ... .. | 500 .. |
| Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc. | ... .. | 210 . |
| — — (act. n.), 250 fr. p. | ... .. | 283 75 |
| Caisse Platel et Cie | .. .. | 365 .. |
| Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie) | ... .. | 550 .. |
| Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés. | ... . | 420 .. |
| Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr. | .... .. | 1022 50 |
| Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p. | ... .. | 505 .. |
| Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p. | .... .. | 1840 .. |
| Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p. | ... .. | 425 .. |
| Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p. | ... .. | 320 . |
| Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr. | ... .. | 500 .. |
| Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t.p. | ... .. | 500 .. |
| Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p. | ... .. | 540 .. |
| Soc. St-Sauv.-Arras (a.us. Grassin), 500, t.p. | ... .. | 155 .. |
| Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.) | ... .. | 35 .. |
| Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie) | ... .. | 500 .. |
| Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f.p. | ... .. | 420 .. |
| Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t.p. | .... .. | 2065 .. |
| Biache-Saint-Vaast | ... .. | 3255 .. |
| Denain et Anzin | ... .. | 205 .. |
| Obligations Nord | ... .. | 400 .. |
| Fives-Lille, remboursables à 450 fr | ... .. | 467 .. |
| Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300) | ... .. | 252 50 |
| Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr | ... .. | 430 .. |

### CHARBONNAGES

| ACTIONS | | Cours complets |
|---|---|---|
| Aniche (Nord) le 12e | | 9225 .. |
| Anzin 100e de denier | | 2222 50 |
| Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.) | | 1283 .. |
| Bruay (Pas-de-Calais) | | 12000 .. |
| Bully-Grenay le 6e | 1310 | 1315 .. |
| Carvin | | 1225 .. |
| Courcelles-lez-Lens | | 150 .. |
| Courrières | | 27350 .. |
| Campagnac | | 275 .. |
| Douchy | | 2100 .. |
| Douaisienne (act. libérée 500 fr.) | 210 .. | 212 50 |
| Dourges | | 4800 .. |
| Escarpelle (Nord) | | 4200 .. |
| Epinac | | 120 .. |
| Ferfay (Société anonyme) | | 522 50 |
| Lens | | 20700 .. |
| Lières (actions 500 fr. libérées) | | 47 75 |
| Liévin | | 4000 .. |
| Lys supérieure | | |
| Meurchin | | 2120 .. |
| Marles 30 0/0 part d'ingénieur | | 14000 .. |
| Réty, Ferques, Hardinghem | | 100 .. |
| Sincey-le-Rouvray | | 10 .. |
| Thivencelles, Fresnes-Midi | | 62 50 |
| Vicoigne et Nœux | 17350 | 17300 .. |
| **OBLIGATIONS** | | |
| Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr.) t.p. | ... .. | 1290 .. |
| — de Blanzy (1886, remb. à 500 fr.) t.p. | ... .. | 510 .. |
| — Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p. | ... .. | 515 75 |
| — Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p | ... .. | 390 .. |
| — Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450 | ... .. | 500 .. |
| — Réty 1876, remb. à 500, tout payé. | ... .. | 100 . |

### COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

*du 4 Juin 1888*

| Cours précédent | VALEURS | Cours du jour |
|---|---|---|
| 83 10 .I. | 3 0/0 nouveau | 83 10 .I. |
| .. .. I. | 3 0/0 ancien | 83 .. .(. |
| 86 .. .I. | 3 0/0 amortissable | 85 80 .I. |
| 105 82 1/2 | 4 1/2 0/0 1883 | 105 90 .I. |

## DERNIERE HEURE

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)*

### Les obsèques de M. Plichon

Paris, 4 juin. — La famille de M. Plichon vient de décider que les obsèques du regretté député auront lieu samedi, à Bailleul.

Le corps quittera Paris, jeudi; aucun service, ainsi que nous l'avons fait prévoir, n'aura lieu ici.

Dans les couloirs, on est unanime à déplorer la fin de cet homme distingué et sympathique. Les députés du Nord expriment hautement leurs regrets de la perte que vient de faire le parti conservateur.

### Le travail des femmes et des filles mineures

Paris, 4 juin.— Voici le texte d'un amendement de MM. Léon Renard, député du Nord, Ribot, député du Pas-de-Calais, Aujaime, concernant le travail des femmes et des filles mineures.

Art. 5. — Rédiger ainsi cet article :

« Néanmoins, dans les fabriques de sucre, usines métallurgiques et sucreries, les enfants du sexe masculin peuvent être employés tous les jours de la semaine. Ils peuvent être également employés, la nuit aux travaux indispensables. »

### Un article du « Standard » sur la France

Londres, 4 juin. — Le *Standard* applaudit au vote par lequel la proposition de M. Laur a été rejeté. On sait que M. Laur demandait d'user de représailles envers les Allemands.

Le journal anglais ajoute que, si la politique de la France était toujours inspirée par le même esprit, la République posséderait de nombreux amis et des incidents, comme l'incident Tisza, ne seraient jamais survenus.

### Un commandant de navire qui maltraite un marin

Paris, 4 juin. — M. Pyat questionnera, aujourd'hui, l'amiral Krantz au sujet de M. Paillies, commandant le *Tetrel*, qui se serait livré à Constantinople à des voies de fait sur un marin de son bord. L'amiral Krantz acceptera.

Voici les faits : En avril dernier, un matelot malade devant être transporté à l'hôpital, M. Paillies a inspecté conformément au règlement, son sac, et y trouva des objets qui lui avaient été soustraits. Alors, dans un moment de colère, M. Paillies prit un tisonnier et blessa très légèrement le matelot.

M. Paillies fut frappé de trente jours d'arrêts à Constantinople, puis, à son arrivée à Toulon, il fut dépossédé de son commandement.

### Un grand incendie à Panama

New-York, 4 juin. — D'après les nouvelles reçues de Panama, un incendie aurait éclaté hier, dans cette ville.

L'*Hôtel de Rome* et des édifices auraient été détruits. Les dommages seraient de 250.000 dollars.

### Les difficultés financières de la Porte

Londres, 4 juin. — Une dépêche de Constantinople, adressée au *Daily News*, parle des difficultés financières de la Porte.

Le ministre des finances ne veut donner que 7,000 livres turques, par semaine, au ministre de la guerre, qui déclare cette somme insuffisante.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

*Séance du 4 juin 1888*

Présidence de M. MÉLINE, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

### L'éloge de M. Plichon

M. le Président annonce à la Chambre, la mort de M. Plichon, député du Nord et fait son oraison funèbre.

Cette perte, dit-il, sera douloureusement sentie par la Chambre tout entière qui a pu apprécier le caractère élevé de M. Plichon. (Très bien, très bien).

Il appartenait à la vie politique depuis la fin de la monarchie de juillet ; après une courte interruption, il rentra à la Chambre en 1857 et fit partie du groupe libéral. Il resta fidèle à sa doctrine jusqu'à sa mort.

Il fut ministre en 1870, il fut de ceux qui défendirent les idées pacifiques jusqu'au dernier moment. Partisan de la liberté de la discussion, véritable parlementaire, il a mérité d'être respecté et honoré par ses adversaires aussi bien que par ses amis. (Applaudissements unanimes et prolongés )

### Une proposition de revision déposée par le général Boulanger

M. le général Boulanger. — Je dépose une proposition de résolution tendant à la revision des lois constitutionnelles et je demande la déclaration d'urgence.

Je demande à la Chambre l'autorisation de lire l'exposé des motifs.

*Voix* : Lisez ! Lisez !

M. le général Boulanger. — Les manifestations électorales qui se sont produites avec tant de force sur mon nom ! (Ah ! ah ! Bruits.)

M. Le Hérissé. — A la tribune ! Le bruit continu.

M. Cuneo d'Ornano. — Dites que c'est sur le nom de Ferry et on vous applaudira.

M. Boulanger. — Ces manifestations me font un devoir d'exprimer les souffrances et les vœux dont elles sont l'expression.

Le pays traverse une crise intense qui pourrait compromettre la République. (Bruits).

Cette crise doit être étudiée dans ses causes et il faut rechercher le remède à y appliquer. Ce remède se trouve dans la révision des lois constitutionnelles.

C'est pourquoi je dépose cette résolution que m'imposent mes engagements et ma conscience. (Exclamations. Bruits.)

La France n'a plus confiance dans l'avenir ; déchirée par des diviseurs qui épuisent ses forces, elle répudie la politique des partis et appelle de tous ses vœux un régime nouveau.

M. de Mahy. — Et c'est vous, le gouvernement nouveau. (Vifs applaudissements au centre).

M. de Cassagnac, *s'adressant à M. de Mahy.* — Bornez-vous donc à planter des artichauts sur les murs d'enceinte de la Chambre.

M. Boulanger. — Ce régime nouveau doit être l'antithèse du régime anarchique, antidémocratique, qui pèse en ce moment sur elle. (Nouvelles interruptions.)

Il y a deux causes à ce mal politique et social. D'une part, l'impropriété de la République, la République ne doit être la propriété de personne, tous les Français ont des droits égaux et on ne doit exclure personne.

Cette conception n'a jamais été admise par l'église opportuniste. (Bruits. — Agitations.)

*Voix au centre* : Et le duc d'Aumale ?

Ce parti a toujours considéré la République comme son bien, comme sa chose : il a réduit la République à n'être que le gouvernement d'un groupe.

M. de Cassagnac. — Et quel groupe ! (Rires.)

M. Boulanger. — J'ajoute que cette façon de comprendre le gouvernement a porté de terribles fruits ; elle a avivé les divisions naturelles qui existaient dans le pays, elle les a amenées à un conflit violent, acharné et périlleux pour l'existence du pays.

Les dénominations de conservateur, de progressiste, de radical n'ont d'ailleurs aucun sens (Interruptions).

Lorsqu'on les considère non au point de vue de la politique active mais au point de vue de la forme de gouvernement il n'est point de titre plus large que celui de républicain, il veut dire qu'on est partisan de la justice et de la liberté pour tous. On s'est aperçu aux élections générales de 1885, des effets de la politique opportuniste.

Les trois millions de suffrages obtenus par les conservateurs ont été surtout une manifestation virulente contre cette politique ; les pouvoirs publics n'ayant pas paru s'en émouvoir, c'est alors que se sont produites les manifestations autour de mon nom (Interruptions. Bruits.)

M. Tony Révillon. — *Il y a trois mois vous ne pensiez pas un mot de ce que vous dites.* (Tonnerre d'applaudissements au centre et à gauche. Bruit, tumulte.)

M. Boulanger. — Les élections de l'Aisne, de la Dordogne et du Nord n'ont pas eu d'autre sens.

Si des conservateurs et des républicains ont confondu leurs suffrages sur un seul nom c'est que leur patriotisme ulcéré n'avait plus qu'un cri.

La séance continue.

## BUREAUX DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — soir

3 h. 10. — Lille. — Croix. — Valenciennes.

4 h. — Tourcoing. — Belgique. — Allemagne. — Autriche. — Russie.

5 h. 40. — Lignes de Maubeuge et d'Erquelines. — Reims — Ligne de Paris.

6 h. 45. — Fourmies. — Avesnes. — Avesnes-sur-Helpe. — Maubeuge. — Allemagne.

7 h. 50. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre.

8 h. 55. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos. — Douai. — Cambrai. — Amiens. — Croix. — Ligne de Paris. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Belgique — Pays étrangers.